

Monsieur URJA Jean-Pierre
1 rue des Peupliers
64700 Hendaye
uriajp@free.fr

Hendaye, le 13 novembre 2017

Monsieur le Maire
Place de la République
64700 Hendaye

Objet : Spartine et enrochement dans la baie de Txingudi.

Monsieur le Maire,

Je suis membre du club Endaika et pratique avec plaisir l'aviron depuis un certain temps sur la baie de Txingudi. Il y a encore une quinzaine d'années, le tour de « l'Ile aux Oiseaux » était un joli circuit très agréable, d'autant plus qu'il débouchait sur le plan d'eau de Caneta, tout aussi magnifique. Aujourd'hui, le tour de l'Ile aux Oiseaux est devenu impossible, même à marée haute de fort coefficient.

Je ne suis pas sans savoir que la municipalité et vos services ont bien pris en compte l'ampleur du problème d'envasement de la baie de Txingudi et que des travaux de dragages seront entrepris prochainement. Cependant, je me permets de vous suggérer deux propositions concrètes et **peu onéreuses** qui auraient de manière certaine un effet positif sur ce problème d'envasement.

LA SPARTINE A L'EST DE L'ILE AUX OISEAUX



Tout ce qui est vert n'est pas forcément écologique et en particulier la spartine. C'est une très belle herbe qui tapisse la baie de Txingudi en lui donnant un aspect bien plus élégant qu'un sol vaseux. Mais c'est là son seul avantage. En effet, sous le sol les coques et vers ont disparu et au-dessus du sol les brins d'herbe retiennent les éléments en suspension dans l'eau, comme le ferait une moquette de 25 cm de haut. C'est en fait une herbe écologiquement nuisible. Elle n'est pas endémique mais invasive. Et surtout, il est incontestable que la spartine a un effet de poldérisation majeur. Cette herbe semble pousser sur des monticules mais en réalité c'est elle qui crée les monticules. Le deuxième effet de poldérisation tient au réseau de racines extrêmement serré qui empêche toute érosion d'agir normalement sous l'effet des courants.

Je me permets de vous soumettre l'étude réalisée à la demande de la Direction de la Protection du Patrimoine Naturel et Sensible (DPPNS) de Brest Métropole Océane (BMO). Elle s'inscrit dans les orientations majeures du programme d'action du Contrat de Baie de la rade de Brest, l'objectif étant d'étudier la dynamique spatiale d'une Spartine américaine (*Spartina alterniflora*). (<http://noris.revues.org/438>). Il y est écrit que les techniques visant à la destruction par fauchage (Daehler, 1996), ou par enfouissement, peuvent être très efficaces.

En conséquence, je vous propose de tester sur un échantillon de neuf mètres carrés, la technique de fauchage, à contre saison, au mois d'août, comme cela se pratique pour l'élimination des fougères dans les prairies de montagne. Il est possible que le résultat permette de contenir cette herbe invasive et d'inhiber ainsi, au moins partiellement, le processus d'envasement de la baie.

L'ENROCHEMENT A L'OUEST DE L'ILE AUX OISEAUX



L'érosion de toute baie maritime se fait principalement sur la périphérie où les courants sont les plus forts. Il est habituel qu'en son centre apparaisse naturellement une île. Si celle-ci augmente, elle forme une dune qui se déplace alors dans le sens du vent dominant. Lorsque l'île quitte le centre de la baie et rencontre, vers la périphérie, des courants plus importants, normalement elle disparaît. Malheureusement, ce n'est pas ce que nous observons dans la baie de Txingudi. Du fait du champ de spartine situé entre l'île et le stade de football, la dune s'est bien déplacée de l'Ouest vers l'Est mais elle n'a pas disparu, bien au contraire.

A l'ouest, de l'autre côté de l'île, on observe aujourd'hui un enrochement circulaire qui n'a rien de naturel. Il a été placé là pour contenir le sable de « L'île aux Oiseaux » qui avait tendance à s'affaisser. On peut donc constater de visu quelle était la taille initiale de l'île, son accroissement et son déplacement. La conséquence majeure de cet enrochement est le blocage du cycle d'érosion normal d'une baie. Cela combiné au champ de spartine situé de l'autre côté de l'île, conduit à une double condamnation par envasement de la Baie de Txingudi.

En conséquence, je vous propose d'enlever cet enrochement, installé postérieurement à l'Île aux Oiseaux et qui se trouve être aujourd'hui extrêmement négatif du point de vue de l'envasement de la baie. Un simple retour aux conditions initiales, sans herbe invasive et sans enrochement inutile, devrait permettre une meilleure action naturelle des courants dans la baie de Txingudi.

Accessoirement, cela agrandirait la surface navigable devant le club Endaika et réduirait les dangers de navigation liés à ces rochers affleurants.

Selon vos disponibilités, nous serions honorés de votre présence à la prochaine Assemblée Générale du club Endaika, programmée le 8 décembre à 19h00. Ce serait l'occasion l'occasion d'évoquer plus avant ce sujet, si vous le souhaitez, et de connaître votre position vis à vis de ces deux propositions.

Dans l'attente de vous rencontrer et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

Jean-Pierre URIA

Copie au CPIE

Copie à Mlle Jessica BERRA Présidente du Club Endaika